

**Sujet :** [INTERNET] observations

**De :** Genevieve R

**Date :** 08/09/2023 16:33

**Pour :** enquete-publique-avril-sur-loire <enquete-publique-avril-sur-loire@nievre.gouv.fr>

monsieur le Commissaire,

veuillez trouver ci joint quelques observations concernant l'enquête publique que vous présidez.

Avec ma considération

— Pièces jointes : —

---

panneaux photovoltaïques.odt

30 octets



Claude H

04700 Oraison

Monsieur le commissaire,

C'est parce que je possède une résidence secondaire au lieu-dit Chez le Bourg, 1 route des Bruyères, à Avril sur Loire que je me sens autorisé à vous faire part de mon avis concernant la demande de permis de construire déposée par la société Photosol-développement pour l'installation sur la dite commune d'un parc photovoltaïque.

J'indique tout de suite que j'interviens en simple citoyen, sûrement insuffisamment informé des questions qui touchent à la protection de l'environnement. Je ne suis ni agriculteur, ni éleveur, ni ornithologue, ni géologue, ni hydrologue et ne revendique aucune compétence technique qui me permettrait de fournir un avis autorisé. J'ai servi l'institution judiciaire pendant plus de quarante ans et suis actuellement à la retraite.

Le simple citoyen que je suis fréquente ce cher Sud Nivernais depuis plus de soixante dix ans. J'y suis encore particulièrement attaché sans doute parce qu'il fut à l'origine des bonheurs simples, rustiques, champêtres

que j'ai pu connaître pendant une grande partie de ma vie.

Bien malheureusement j'ai pu au fur et à mesure où les années ont passé déplorer la transformation qu'a subie cette campagne si chérie. Une agriculture toujours plus irrespectueuse de Dame Nature, un élevage de plus en plus intensif, une recherche acharnée de sur-production de céréales ont conduit à une transformation radicale de notre territoire : Sans vergogne, les arbres ont été arrachés et ne furent point replantés, les haies ont été sacrifiées, les épandages de produits toxiques n'ont cessé de croître, les arrosages frénétiques ont tari les nappes phréatiques, les cours des rivières et ruisseaux n'ont plus été entretenus, mares et marigots furent systématiquement comblés.

Le paysage bocager s'étiola, d'immenses surfaces furent consacrées aux cultures industrielles, les petits gibiers s'éteignirent. Faune et flore que nous aimions tant furent peu à peu réduites à la portion congrue. Depuis peu, bois et forêts perdent même leurs chênes altiers.

C'est alors que le mal était déjà fait que l'on s'aperçut à l'échelon national que de bien mauvaises directions avaient été prises et qu'il convenait d'inverser le cours des choses. Le photovoltaïque sera, affirme-t-on, l'un des remèdes à apporter à la crise de l'énergie.

Je veux bien y croire, mais je pose la simple question : A quel prix ? On va défigurer encore un peu plus les lieux

que nous habitons et qui contribuent à créer un écrin de sérénité si indispensable aux individus tellement troublés par les incertitudes que crée un monde nouveau. Si l'on observe le nombre de projets actuellement à l'étude, on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas seulement des quelques hectares qui vont frapper Avril sur Loire mais de centaines d'hectares qui vont abîmer ce qui reste de notre Nivernais, "ce vert pays des eaux vives" qu'on n'ose déjà plus désormais dénommer ainsi.

S'agissant du projet qui concerne notre petit territoire, vous avez compris que sur le principe je fais partie de la troupe des opposants. Mais si nos voix ne parvenaient pas à faire changer d'avis les décideurs, je me permets de vous présenter quelques observations qui, si elles étaient prises en considération, seraient susceptibles de faire évoluer la situation :

-Il existe sur ce territoire des hectares de terre proches de la Loire, non cultivées parce que probablement non cultivables dont on se demande bien pourquoi elles ne seraient pas sacrifiées à pareille aventure, de préférence à de bonnes terres si recherchées aujourd'hui par les jeunes paysans avides de s'installer.

-De même existe-t-il dans ces campagnes des centaines et des centaines de granges, de remises, d'étables, d'écuries, de masures souvent totalement ou en partie abandonnées dont les toitures pourraient être les

réceptacles de ces panneaux aujourd'hui considérés comme indispensables au sauvetage de la planète.

-Est-on, d'autre part, assuré que ce futur parc photovoltaïque d'Avril sur Loire sera suffisamment "habillé" pour qu'il ne défigure pas encore un peu plus le spectacle charmant de nos campagnes ? Verra-t-on réellement apparaître les haies et les arbres susceptibles de cacher ces fruits de la technologie qui font irrésistiblement penser à des nécropoles ? A Avril, près de chez le Bourg on construisit, il n'y a pas si longtemps, non loin des rives de la délicieuse Acolin une station d'épuration que tout le monde attendait depuis des décennies. On promet aux riverains que son environnement immédiat serait joliment arboré. Ce n'était que du pipeau ! N'allons nous pas connaître d'autres airs de flûtes ?

-La ferme des Berthier va être directement impactée par ce parc de panneaux photovoltaïques. Encore une fois mon ignorance ne me permet pas de me prononcer sur les nuisances que cette nouvelle technologie peut apporter aux humains comme aux animaux. Ces craintes sont elles fondées ou non ? Je n'entrerai pas dans cette polémique. Mais peut-on pour un moment faire l'effort de se mettre aux lieu et place de ces agriculteurs-éleveurs qui ont tant apporté et apportent encore tant à leurs concitoyens ? Sous leurs yeux, à quelques mètres de ce qui a toujours été leur cadre de vie, leur maison, leurs prés, leurs étables, va se transformer un paysage

qui fait partie de leur existence et qui est en conformité avec ce qui fait leur vie au quotidien. Ne peut-on raisonnablement limiter les dégâts en repoussant de quelques centaines de mètres l'emprise de ces nécropoles et donner l'assurance à ces immédiats riverains que des haies vives seront effectivement plantées pour ôter de leurs yeux cette vilaine réalisation ?

Pardonnez, monsieur le Commissaire, la longueur de cette digression et soyez remercié du temps que vous avez pris pour la lire.

Soyez assuré de ma considération.

Le 8 //9/2023

Claude h

